

# Les Marocaines de l'étranger se prennent en main

**IMMIGRATION.** Les femmes représentent plus de la moitié de la communauté marocaine à l'étranger. Leur intégration se fait souvent dans la douleur. Quelques unes ont réussi à s'imposer dans leur pays d'accueil.

PAR LOUBNA BERNICHI



“Quelle est la procédure du divorce en France?” “Quels sont les documents requis pour la transcription du mariage en France?”, c’est le genre de questions que l’on trouve dans les forums de discussions posées par des femmes vivant à l’étranger qui cherchent des informations juridiques parce que, dans leur détresse, elles ne savent pas à qui s’adresser pour entamer telle ou telle démarche. Des réponses que les internautes trouveront, désormais, dans un guide mé-

thodologique d’accompagnement des femmes marocaines immigrées. Réalisé dans le cadre de la stratégie du ministère chargé de la Communauté marocaine à l’étranger, en partenariat avec l’Agence canadienne de Coopération internationale, ce livre s’assigne, en effet, pour objectif de renforcer les capacités d’intégration des femmes marocaines immigrées et de les sensibiliser sur leurs intérêts et leurs droits.

**Des conditions précaires**  
Il ambitionne également de renforcer les mécanismes d’accompagnement social et juridique des femmes immigrées en situation de vulnérabilité,

**Renforcer les mécanismes d’accompagnement social et juridique des femmes immigrées.**

en plus de l’amélioration des services sociaux et juridiques des acteurs et des institutions œuvrant auprès des femmes marocaines immigrées en matière de la bonne application du nouveau code de la famille et des droits humains des femmes.

Pour le ministre délégué chargé de la communauté marocaine résidant à l’étranger, Mohamed Ameur, cette initiative répond à un réel besoin, compte tenu de la féminisation croissante du phénomène de l’immigration et l’immense diversité des conditions sociales qui en résulte. De larges catégories de femmes marocaines immigrées sont restées

soumises à des conditions sociales précaires entravant leurs aptitudes d’intégration et leurs capacités à se développer. Mais, des femmes marocaines immigrées, ont réussi à s’intégrer de manière positive dans les sociétés d’accueil et pu développer leurs capacités professionnelles et leurs compétences en leadership. Et, certaines n’ont pas hésité à s’engager pour la cause des migrantes en situation difficile.

**Figures emblématiques**

En France où les femmes représentent 45% de la communauté marocaine, il y a lieu de citer Zohra Darras. Spécialiste des droits des étrangers et médiatrice interculturelle à Amiens, en Picardie, elle travaille activement à l’intégration des familles migrantes, essayant de réduire la distance psychologique et culturelle entre les migrantes et les services étatiques de la ville. Dans le local de l’association “Les deux rives”, qu’elle préside, Zohra Darras reçoit les femmes migrantes et traite leurs doléances. Des retraitées, des veuves, des divorcées, des battues, souvent issues des premières générations, ces femmes, isolées et analphabètes, ignorent tous de leur droits. Elle accueille aussi des jeunes filles menacées par un mariage forcé ou subissant des violences familiales, des migrantes en situation irrégulière, des mères célibataires avec enfants, des nouvelles arrivantes, ne sachant comment procéder pour régulariser leur situation administrative. Face à ces personnes en détresse, Zohra Darras se met à l’écoute et oriente vers les services compétents.

En Grande-Bretagne, une autre figure associative se dégage du lot. Souad Talsi, 49 ans, qui a été officiellement élue, le 27 janvier 2011, membre du prestigieux Ordre de



**L’avis de Souad Talsi** fondatrice du Centre Al Hassania pour les femmes marocaines d’Angleterre.

«Il est criminel que les enfants servent d’interprètes pour leurs mères et qu’ils soient obligés de répondre à des questions très intimes à leur place, telles que leur dernière prise de pilule »

l’Empire Britannique (MBE) pour son engagement à défendre les droits de la femme marocaine à Londres à travers le centre Al Hasaniya, qu’elle l’a créé en 1985. Cette membre du Conseil de la Communauté marocaine à l’Etranger est la première femme musulmane à recevoir cette distinction.

**Les clivages dépassés**

En Belgique, Sfia Bouarfa, 61 ans, est l’une des figures emblématiques des Marocains établis dans ce pays, estimés à 120.000 personnes. Cette députée bruxelloise est engagée dans le combat contre le racisme, pour les étrangers en situation irrégulière et pour l’égalité des sexes. Mais surtout pour l’amélioration des conditions des femmes issues de l’immigration, plus exposées à tous genres de violences vu leur position fragile.

Aux Pays-Bas, qui comptent plus de 250 000 Marocains, Khadija Arib, 51 ans, est un parfait symbole d’intégration. Cette députée au Parlement hollandais a commencé par donner des cours d’alphabétisation

pour la communauté marocaine habitant le même quartier qu’elle à Amsterdam avant de devenir assistante sociale. Un métier qui lui permettra de saisir les subtilités et les avatars de l’immigration. Pas seulement. Il l’incitera à s’investir davantage dans l’associatif et de créer l’Union des Femmes marocaines en Hollande, association qui milite contre les lois discriminatoires du pays d’accueil. Depuis, sa lutte n’a jamais faibli.

En Italie, les femmes sont toujours minoritaires puisque c’est le pays où elles ne représentent que 20% des 120.000 marocains résidents. Pourtant, il y a un nom que l’on retient. Ce nom n’est autre que celui de Souad Sbaï, 49 ans, une parlementaire engagée dans la défense des droits de l’Homme. Ce sont là des exemples de femmes qui ont dépassé les clivages politiques et culturels pour s’imposer comme des figures de proue au service de l’intégration de l’identité et de la diversité balisant ainsi le terrain à des nouvelles générations de l’immigration. ■

## Les mille maux des Marocaines d’Espagne

Les femmes marocaines établies en Espagne représentent le nouveau visage de l’immigration. Longtemps confinées dans les seconds rôles, puisqu’elles n’étaient que la mère de ou l’épouse de ou encore la sœur de, depuis les années quatre-vingt dix, elles ont commencé à prendre le chemin de l’émigration pour améliorer leur situation. En 2009, elles étaient 299 190 sur les 767 784 marocains résidents dans la péninsule ibérique.

Une étude récente commandée par le gouvernement autonome de Madrid en 2010 dresse leur profil. Il en sort qu’elle est jeune, célibataire, originaire du Nord

du Maroc avec un niveau d’instruction moyen. Malgré la proximité avec le pays d’origine, l’immigrée marocaine essaye de s’intégrer dans son pays d’accueil par l’apprentissage de la langue espagnole, la participation aux activités sociales et la convivialité par l’adaptation aux coutumes et usages des autochtones toute en préservant son identité.

Il existe plusieurs associations de femmes marocaines en Espagne qui jouent un rôle fondamental dans l’effort de l’intégration. Mais, à l’instar de la femme marocaine en Europe, celle d’Espagne butte sur des obstacles qui rend sa situation difficile. ■ BEL